

PREAVIS Nº 2022/05

Ependes, le 24 octobre 2022

RAPPORT AU CONSEIL GENERAL D'EPENDES

concernant

Le Budget communal pour l'année 2023

Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Préambule

Le budget 2023, accompagné de ses commentaires, vous a été adressé avec la convocation à la séance du Conseil. Ce document fait partie intégrante du présent préavis.

Il a été établi par la Municipalité et adopté dans sa séance du 24 octobre 2022. Il se présente comme suit :

Charges de fonctionnement	Fr.	1'824'200.00
Recettes de fonctionnement	Fr.	1'683'150.00
Excédent des charges présumé pour 2023	Fr.	141'050.00

Conclusion

Considérant ce qui précède, nous vous proposons, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Preavising 2022 01

LE CONSEIL GENERAL D'EPENDES

- vu le préavis N° 2022 05 de la Municipalité,
- rentendu le rapport de la commission désignée pour son examen,
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

décide

<u>Article 1</u>: d'adopter le budget de fonctionnement pour l'année 2023 tel que présenté par la Municipalité.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique

Parole Glaus

La Secrétaire

Jacqueline Collet

Annexe: budget 2023 avec les commentaires



	500.00		500.00) > Autres charges du personnel	309
	200.00		200.00		306
				Les assurances augmentent également.	
	8'800.00		11'500.00	-	305
				Les nouveaux employés seront également assujettis à la LPP.	
	4'200.00		6'800.00	> Caisse de pensions et prévoyance	304
				l'augmentation des salaires.	
				Les charges sociales (AVS, ass. Chômage) suivent	
	11'000.00		18'000.00	3 > Assurances sociales	303
				dicastère administration.	
				communes de Suchy et Belmont est comptabilisée dans le	
				par la commune d'Ependes. La part refacturable aux	
				Les deux nouveaux employés communaux vont être engagés	
			64'200.00	01.1 Employés communaux)1.1
				Le montant a été ajusté aux comptes 2021.	
	85'000.00		90'000.00	1 > Traitements du personnel	301
	161'000.00	108'800.00	249'300.00	1 Administration	11
	1'500.00		1'500.00	V V	317
	2'000.00		2'000.00	6 > > Remboursement de frais	306
	42'600.00	3	44'500.00	1 > > Rétributions et jetons de présence	301
	46'100.00	3	48'000.00	2 > Municipalité	102
	300.00		300.00	> > Remboursement	306
				Le budget a été ajusté aux comptes 2021	
	6'000.00		6'500.00	0 > > Rétributions	300
	6'300.00	3	6'800.00	1 > Conseil général	101
	52'400.00	1	54'800.00	10 Autorités	10
	283'200.00	108'800.00	379'600.00	1 Administration générale	<u></u>
			1010		
2022	Budget Charges 2022	Budget revenus 2023	Budget charges 2023	Budget 2023	
ח	2				



351 > [15 Aff	No no de	465.1 Pai	No	465 > 1	436 >	Ce	431 >	423 > 1	-	365 > /	Ce	3191 > (319 >	3182 >	3181 >	318 >	317 >	315 >	II e	311 >	3102 >	
> Part. à des charges cantonales (Ecole Musique)	15 Affaires culturelles et de loisirs	Nous refacturons dans ce compte la partie des salaires des nouveaux employés communaux concernant les communes de Sudhy et de Belmont, majorée des charges AVS; LPP etc)	Participation et remb employés communaux	Nous refacturons à l'ABC et à l'ARCC la totalité des salaires payés aux employés ayant travaillé pour ces associations.	> Participations et remb. ARCC et A3C	> Remboursements de tiers	Ces montants correspondent aux frais liés aux mises à l'enquête ou dispenses d'enquête refacturés aux propriétaires.	> Emoluments	Revenu des Servitudes (Sunrise loyer)		> Aides et subventions	Ce montant a été ajusté aux comptes 2021.	Cotisations	Escomptes selon facturation	Honoraires Fiduciaire	Honoraires mises enquête	Prestat. de services - Tél. Frais port	Réceptions et manifestations	> Entretien mobilier,matériel,machines	Il est prevu l'achat d'oriflammes pour fr. 4'000.00.	Achat mobilier-machines-matériel	> Imprimés-fournitures bureau	Budget 2023
3'700.00	4'700.00										1'800.00		6'800.00		4'000.00	10'000.00	7'500.00	16'000.00	3'000.00		5'500.00	3'500.00	Budget charges 2023
			73'500.00		17'000.00	500.00		9'800.00	8'000.00														Budget revenus 2023
3'700.00	4'700.00										1'800.00		5'700.00		2'300.00	10'000.00	7'500.00	16'000.00	3'000.00		1'500.00	3'500.00	Budget Charges 2022
	4				14'000.00	500.00		9'800.00	8'000.00		ANNELTO DO OGRAFINALO ANNO ANTICIDA E TODO ANALO ANTICIDA MACANIMISMO ANTICIDAD ANTICIDAD.												Budget Revenus 2022



	400.1		400	380			330	329	318	21	2			351	18	331		3142	17		352		
L'estimation des impôts frontaliers a été calculée par rapport aux comptes 2021 et au versement 2022.	> Impôts frontaliers	Les impôts sur le revenu et la fortune sont calcules selon les recommandations du Canton.	> Impôts sur revenu et fortune	> Attribution fonds de réserve	poursuites non réglées d'habitants.	Ce montant correspond aux impôts annulés suite aux	> Défalcations d'impôts	> Autres intérêts	> Frais de perception des impôts	-	Finances	facturée par le Canton.	Notre part sur la perte des lignes de transports nous est	> Part. à des charges cantonales	Transports publics	> Amortissement éclairage	Le compte a été ajusté à 2021 selon contrat d'entretien.	> Entretien terrain football	Sports	Control	_	Notre contribution à la fondation pour l'enseignement de la musique (FEM) est à la taxe maximum soit : fr. 9.50 par habitant.	Budget 2023
							11'800.00	400.00	7'200.00	19'400.00	212'400.00			54'000.00	54'000.00	7'300.00		9'500.00	16'800.00		1'000.00		Budget charges 2023
	15'000.00		640'000.00							795'700.00	1'100'800.00								ŝ				Budget revenus 2023
							10'000.00	400.00	7'200.00	17'600.00	225'100.00			51'800.00	51'800.00	7'300.00		6'000.00	13'300.00		1,000.00		Budget Charges 2022
	8'200.00		680'000.00							804'800.00	1'088'700.00				and consistent and co				1				Budget Revenus 2022





269'500.00		290'700.00		> Fonds de péréquation directe	4521
14'400.00		14'400.00		> Revenu des capitaux (patrim.financier)	422
				> Part. à charges autres communes - année pré.	352.1
				Canton.	
				L'alimentation à la péréquation nous est transmise par le	
	204'000.00		189'500.00	> Participations à charges autres communes	352
	2'000.00		2'000.00	> Honoraires-prestations de service	318
283'900.00	206'000.00	305'100.00	191'500.00	Service financier	22
				> Prélévement sur fond réserve	480
				Une moyenne sur les 4 dernières années a été établie.	
7'500.00		15'200.00		. > Impôt sur les gains immobiliers	441
500.00		500.00		> Remboursements de tiers	436
12'000.00		6'000.00		> Intérêts de retard	422
300.00		400.00		> Patentes	410
				> Impôts récupérés après défalcation	409
				compte.	
				Un impôt de fr. 40.00 par chien est comptabilisé dans ce	
1'200.00		1'400.00		> Impôts sur la possession	406
				> Impôts successions-donations	405
				Une moyenne sur les 4 dernières années a été établie.	
14'000.00		30'000.00		> Droits de mutation	404
				sur les bâtiments rénovés.	
				Laugmentation de ce poste provient de nouvelles taxations	
57'600.00		64'900.00		. > Impôt foncier	402
				selon plusieurs indicateurs.	
				dans notre commune. Il nous est communiqué par le Canton	
				montant correspond à notre part sur les entreprises établies	
				Suite à la réforme fiscale et le financement de l'AVS, ce	
2'500.00		2'300.00		-	401.1
21'000.00		20'000.00		. > Impôts des personnes morales	401
Budget Revenus 2022	Budget Charges 2022	Budget revenus 2023	Budget charges 2023	Budget 2023	



4523 > Fonds de péréquation (année précédente)	le retour de la péréquation également.	Budget 2023	
		2023 2022	Budget charges Budget revenus Budget Charges
		2022	es Budget Revenus

Enves non ventiles 1'500.00 51'800 1'500.00 1'7200.00		7'000.00		12'200.00	12 > > Eau - énergie - combustible Ancien Collège	312
Enves non ventiles 1.500.00 - 1.500.00 - 1.500.00 1.500.00 1.500.00 1.500.00 1.500.00 1.500.00 1.500.00 1.500.00 1.500.00 1.500.00 1.500.00 1.500.00 1.500.00 258'360.00 258'360.00 600.00 600.00 600.00 600.00 600.00 600.00 600.00 600.00 600.00 600.00 600.00 600.00 1.000.00		2'000.00		2'000.00	V V	311
Erves non ventiles 1'500.00 1'500.00 1'500.00 Fancier 1'500.00 1'500.00 1'500.00 E bien del l'office des poursuites les par ce comptée. 257'990.00 177'000.00 258'360.00 S 257'990.00 177'000.00 600.00 600.00 600.00 I agricoles 1'500.00 1'500.00 1'500.00 1'500.00 I proit superficie "A3C" Collège 16'800.00 17'200.00 1'500.00 I ers 16'800.00 - 19'800.00 de services 16'200.00 3'000.00 3'000.00 233'090.00 45'000.00 36'500.00		4'000.00		4'000.00	> >	301
Erves non ventiles 1'500.00 1'500.00 1'500.00 Inancier 1'500.00 1'500.00 1'500.00 Inancier 1'500.00 1'500.00 1'500.00 Inancier 257'990.00 177'000.00 258'360.00 Inancier 8'100.00 177'000.00 6'100.00 Inatériel 1'000.00 1'000.00 1'000.00 Inatériel 1'500.00 51'800.00 1'500.00 Incrit superficie "A3C" Collège 51'800.00 17'200.00 Iers 16'800.00 - 19'800.00 Incrit superficie "A3C" Collège 16'200.00<	46'320.00	36'500.00	45'000.00	38'700.00	51 > Ancien Collège	351
Erves non ventiles 1'500.00 1'500.00 1'500.00 anncier 1'500.00 1'500.00 1'500.00 bien de l'office des poursuites les 257'990.00 177'000.00 258'360.00 garice comptie. 257'990.00 177'000.00 258'360.00 1 8'100.00 69'600.00 6'100.00 2 5'000.00 69'600.00 6'000.00 3'000.00 1'000.00 1'000.00 1'000.00 2 1'500.00 1'500.00 1'500.00 2 1'500.00 1'500.00 1'500.00 2 10'800.00 10'800.00 10'800.00 3 10'800.00 10'800.00 10'800.00 1 10'800.00 10'800.00 10'800.00 1 10'800.00 10'800.00 10'800.00	110'920.00	232'460.00	107'400.00	233'090.00	35 Bâtiments	3.
Erives non ventiles 1.500,00 - 1.500,00 annicier 1.500,00 1.500,00 1.500,00 bien de l'office des poursuites les pair ce comptex 257'990,00 177'000,00 258'360,00 gair ce comptex 257'990,00 177'000,00 258'360,00 s 257'990,00 49'600,00 6'100,00 s 1'000,00 6'100,00 6'00,00 s 1'000,00 1'000,00 1'000,00 natériel 1'500,00 1'500,00 1'500,00 agricoles 51'800,00 1'500,00 1'500,00 Droit superficie "A3C" Collège 51'800,00 - 19'800,00 iers 16'800,00 - 19'800,00 de services 16'200,00 16'200,00						
erves non ventiles 1.500.00 - 1.500.00 nancier 1.500.00 1.500.00 1.500.00 e bien de l'office des poursuites les par ce compte. 257'990.00 177'000.00 258'360.00 s 257'990.00 69'600.00 6'100.00 l'000.00 5'000.00 6'00.00 6'00.00 s 1'000.00 1'000.00 1'000.00 natériel 1'500.00 1'500.00 1'500.00 agricoles 51'800.00 1'500.00 1'500.00 iers 16'800.00 - 19'800.00 3'000.00 - 19'800.00		16'200.00		16'200.00	31 > Honoraires et prest. de services	3181
erves non ventiles 1'500.00 1'500.00 1'500.00 ancier 1'500.00 1'500.00 1'500.00 bjen de l'office des poursuites les 257'990.00 177'000.00 258'360.00 s 257'990.00 177'000.00 6'100.00 s 5'000.00 69'600.00 6'00.00 s 1'000.00 3'000.00 1'000.00 natériel 1'500.00 1'500.00 1'500.00 agricoles 51'800.00 1'500.00 1'500.00 iers 16'800.00 - 19'800.00		3'000.00			14 > Entretien des forêts	314
on ventiles 1.500.00 - 1.500.00 de l'office des poursuites les compte. 1'500.00 1'500.00 1'500.00 257'990.00 177'000.00 258'360.00 600.00 8'100.00 69'600.00 6'100.00 600.00 9'000.00 1'000.00 1'000.00 1'000.00 1'500.00 1'500.00 1'500.00 1'500.00 1000.00 1'7200.00 1'500.00 1'500.00 1000.00 1'7200.00 1'500.00 1'500.00		600.00		600.00	301 > Salaires du personnel	30
on ventiles 1'500.00 1'500.00 1'500.00 de l'offfce des poursuites les 1'500.00 1'500.00 sompte. 257'990.00 177'000.00 258'360.00 8'100.00 69'600.00 6'100.00 5'000.00 1'000.00 1'000.00 1'500.00 1'500.00 1'500.00 251'800.00 1'500.00 1'500.00 17'200.00 1'500.00 1'500.00	1	19'800.00	08	16'800.00	32 Forêts et pâturages	ω
on ventiles 1'500.00 1'500.00 1'500.00 dell'office des poursuites les 1'500.00 1'500.00 1'500.00 sompte. 257'990.00 177'000.00 258'360.00 600.00 69'600.00 6'100.00 5'000.00 3'000.00 3'000.00 1'500.00 1'500.00 1'500.00 es 51'800.00 1'500.00 17'200.00 17'200.00 1000.00						
on ventiles 1.500.00 - 1.500.00 del l'office des poursuites les compte. 257'990.00 177'000.00 258'360.00 8'100.00 8'100.00 69'600.00 6'100.00 600.00 5'000.00 3'000.00 1'000.00 1'000.00 1'500.00 1'500.00 1'500.00 es 17'200.00 17'200.00 1'500.00	600.00		600.00		36 > Remboursement de tiers	436
on ventiles 1.500.00 - 1.500.00	17'200.00		17'200.00		33 > Location des terrains. Droit superficie "A3C" Collège	4233
on ventiles 1.500.00 - 1.500.00 de l'office des poursuites les compte. 1/500.00 1/500.00 1/500.00 257'990.00 177'000.00 258'360.00 6'100.00 8'100.00 69'600.00 6'100.00 6'00.00 5'000.00 3'000.00 1'500.00 1'500.00	51'800.00		51'800.00		31 > Location des terrains agricoles	4231
on ventiles 1.500.00 - 1.500.00 de l'office des poursuites les compte. 1/500.00 1/500.00 1/500.00 257'990.00 177'000.00 258'360.00 6'100.00 8'100.00 69'600.00 6'00.00 6'00.00 5'000.00 3'000.00 1'000.00 1'500.00						
on ventiles 1.500.00 - 1.500.00 de l'office des poursuites les compte. 1'500.00 1'500.00 257'990.00 177'000.00 258'360.00 8'100.00 69'600.00 6'100.00 5'000.00 3'000.00 1'000.00 1'000.00 1'000.00 1'000.00		1'500.00		1'500.00	18 > Prestations de service	318
Incompletes 1.500.00		1'000.00		1'000.00	315 > Entretien machines-matériel	31
Toulous Toul	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	3'000.00		5'000.00	14 > Entretien des terrains	314
1500.00		600.00		600.00	01 > Salaires du personnel	301
de l'office des poursuites les compte. 257'990.00 177'000.00 258'360.00	69'600.00	6'100.00	69'600.00	8'100.00	31 Terrain	3
de l'office des poursuites les compte.	180'520.00	258'360.00	177'000.00	257'990.00	3 Domaines et bâtiments	
on ventilés 1:500.00 - 1:500.00 de l'office des poursuites les compte.						
1'500.00					débiteurs sont annulés par ce compte.	
on ventilés 1'500.00 - 1'500.00 1'500.00					Après actes de défaut de bien de l'office des poursuites les	
1.200.00		1'500.00		1'500.00	330 > Amort. patrimoine financier	33(
150000		1'500.00	2	1'500.00	23 Amortissements et réserves non ventilés	2



	331	318	315	314	313			312	311		301	352	427	331	318	315		314	313			
Ce compte comprend les amortissement suivants : éclairage préavis 161 fr. 1'560.00, panneaux photovoltaiques pour fr. 7'782.00 ainsi que le toit de la grande salle pour fr. 9'352.35. (selon préavis 187)	> > Amortissement obligatoire Grande salle	> > Honoraires et prest. de services Grande salle	> > Entretien machines-installations Grande salle	> > Entretien des bâtiments Grande salle	> > Fournitures et marchandises Grande salle	de la Romande énergie.	Le montant du chauffage a été transmis par l'association A3C. L'électricité a été calculée selon le programme de simulation	> > Eau - énergie - combustible Grande salle	> > Achat mobilier - machines Grande salle	Une nouvelle répartition des salaires a été effectuée dans les dicastères. Ils seront ajustés selon les heures réelles de 2023.	> > Traitements du personnel Grande salle	> Grande salle	> > Revenus des immeubles Ancien Collège	> > Amortissement obligatoire Ancien Collège	> > Honoraires et prest. de services Ancien Collège	> > Entretien machines-installations Ancien Collège	Ce montant est pour les entretiens courants.	> > Entretien des bâtiments Ancien Collège	> > Fournitures et marchandises Ancien Collège	programme de simulation de la Romande énergie. La consommation de gaz a été majorée de 50 %.	la factura d'alectricité a été calculée sur la base du	Budget 2023
	18'700.00	5'000,00	5'100.00	1'500.00	4'000.00			25'000.00	2'000.00		13'500.00	74'800.00		10'500.00	3'000.00	2'500.00		4'000.00	500.00			Budget charges 2023
												35'500.00	45'000.00									Budget revenus 2023
	5'700.00	5'000.00	5'100.00	15'000.00	4'000.00			15'600.00	2'000.00		20'000.00	72'400.00		10'500.00	3'000.00	2'500.00		7'000.00	500.00			Budget Charges 2022
												25'000.00	46'320.00									Budget Revenus 2022





	500.00		500.00	> > Entretien des bâtiments Petite Laiterie	314
				est une estimation.	
				Suite à la nouvelle orientation de la petite laiterie ce montant	
	350.00		1'000.00	2 > > Eau - énergie - combustible Petite Laiterie	312
600.00	1'050.00	2'200.00	1'700.00	5 > Petite Laiterie	355
4'400.00		4'100.00		7 > > Revenus des immeubles Congélateur	427
	1'500.00		1'500.00	8 > > Honoraires et prest. de services Congélateur	318
	2'000.00		2'000.00	5 > Entretien machines-installations Congélateur	315
				programme de simulation de la Romande énergie.	
				La facture d'électricité a été calculée sur la base du	
	3'000.00		5'100.00	2 > > Eau - énergie - combustible Congélateur	312
	800.00		800.00	1 > > Traitements du personnel Congélateur	301
4'400.00	7'300.00	4'100.00	9'400.00	4 > Congélateur	354
	1'000.00		1'000.00	8 > > Honoraires et prest. de services Eglise	318
	500.00		500.00	5 > Entretien machines-installations Eglise	315
	1'500.00		1'500.00	4 > > Entretien des bâtiments Eglise	314
ass such title is destructured such make well manuschen spake in the such destruction of the such such such such such such such such	100.00		100.00	-	313
				l'église.	
				Suite à la crise, il est prévu d'arrêter l'éclairage extérieur de	
	1'200.00		500.00	2 >> Eau - énergie - combustible Eglise	312
	1'250.00		1'250.00		301
	5'550.00	3	4'850.00	3 > Eglise	353
				photovoltaiques.	
				autoconsommée suite à la pose des panneaux	
				Ce montant correspond au revenu de l'énergie	
		4'500.00		6 > > Remboursement de tiers	436
25'000.00		31'000.00		7 > > Revenus des immeubles Grande salle	427
				332 Amortissement supplémentaire grande salle	332
Budget Revenus 2022	Budget Charges 2022	Budget revenus 2023	Budget charges 2023	Budget 2023	



	OTO	218			
		318 > > Honoraires et prest Petite laiterie		· ·	
		st Petite Laiterie	Budget 2023		
		200.00	2023	Budget charges	
1'200.00			2023	Budget revenus	
		200.00	2022	Budget Charges	
600.00			2022	Budget Revenus	

34'000.00		20'000.00		> Revenus des immeubles Collège A3C	427 >
	83'170.00		78'500.00	> Part. charges autres communes Collège A3C	352 >
				V	332 >
	11'630.00		11'630.00	> Amortissement obligatoire terrasse et abri Collège A3C	331 >
				> Honoraires et prest. de services Collège A3C	318 >
			100.00	> Entretien machines-installations Collège A3C	315 >
	1'700.00		200.00	V	314 >
	400.00		400.00	> Fournitures et marchandises Collège A3C	313 >
	2'000.00		2'000.00	> Achat mobilier - machines Collège A3C	311 >
	9'800.00		9'800.00	> Traitements du personnel Collège A3C	301 >
34'000.00	108'700.00	20'000.00	102'630.00	Collège A3C	358 >
				1	- Charles - Charles
600.00		600,00		> Relevé machine à laver	177 >
	000:00		500.00	> Entretien machines Machine à laver	315 >
	500 00		10000	1	700/
600.00	500.00	600.00	500.00	Machine	-
	OU.UUT		100.00	> Honoraires et prest. de services Local pompiers	318 >
A STATE OF THE PARTY OF THE PARTY.	130.00		130.00	> Entretien machines-instal. Local pompiers	315 >
	130,00		130.00	> Entretien des bâtiments Local pompiers	314 >
	100,00		150.00	> Eau - énergie - combustible Local pompiers	312 >
	460.00	-	510.00	> Local pompiers	356 >
				Les charges seront également refacturées	
		1'000.00		> Remboursement de tiers	436 >
				leunesse.	Je
				Le loyer avait été convenu à fr. 100.00 par mois à facturer à la	
600.00		1'200.00		> Revenus des immeubles Petite Laiterie	427 >
	200.00		200.00	318 > > Honoraires et prest. Petite Laiterie	18
2022	2022	2023	Budget charges 2023	Budget 2023	
Rudget Revenus	Budget Charges				





2'100.00		2'100.00	331.1 > Amortissement columbarium
			employés communaux.
			Le contrat de paysagiste a été résillé suite à l'engagement des
			314 > Entretien parcs, promenades, cimetière
		1'000.00	313 > Fournitures et marchandises
		2'500.00	311 > Achat de matériel
			concernera ce dicastère.
			Une grande partie du salaire des futurs employés communaux
		25'600.00	301 > Salaires du personnel
1		31'200.00	44 Parcs, promenades et cimetières
500.00	50		465 > Participations et subventions de tiers
			privé.
			Mis à part les locataires, une place de parc est louée à un
840.00	82		436 > Remboursement de tiers
		24'000.00	331 > Amortissement obligatoire
		1'000.00	318 > Honoraires et prest. de services
			Nous avons remis le local de voirie en 2022.
			316 > Loyer matériel voirie
		1'500.00	315 > Entretien machines-matériel
		20'000.00	314 > Entretien des routes
		2'500.00	313 >Fournitures et marchandises
			programme de simulation de la Romande énergie.
			La facture d'électricité a été calculée sur la base du
		4'300.00	312 > Electricité pour éclairage public
		5'000.00	311 > Achat matériel, machines, véhicules
		20'000.00	301 > Salaires du personnel
0.00	1'340.00	78'300.00	43 Routes
0.00	111'540.00	244'480.00	4 Travaux
			436 > > Remboursement de tiers Collège A3C
snı	Budget revenus 2023	Budget charges 2023	Budget 2023



4342 > Taxes enlèvement des ordures Taxe forfaitaire 4341 > Taxes enlèvement des ordures Taxe pondérale

480 > Prélèvement aux financements spéciaux

46 Réseaux d'égouts et d'épuration

67'000.00

67'000.00

66'500.00

66'500.00

24'140.00

1'900.00

2'000.00 200.00

436 > Remboursement de tiers 435 > Ventes et prest. de services

augmenteront à fr. 90.00 par personne au lieu de fr. 65.00. nous payons selon la demande du Canton. Dès 2022, elles Les taxes que nous encaissons ne couvrent pas les charges que

3521 > Part. charges HENRY

352 > Part. charges STRID

25'000.00

25'000.00

6'120.00

4'600.00

4'600.00

27'000.00

27'180.00 14'000.00

14'000.00

6'120.00

332 > Amortissement supplémentaire

331 > Amortissement obligatoire

l'évacuation des déchets verts.

313 > Fournitures et marchandises

311 > Achat de matériel 301 > Salaires de personnel

45 Ordures ménagères et déchets

64'220.00

43'200.00

67'220.00

67'220.00

6'500.00

10'000.00

500.00

6'500.00

2'000.00 500.00

dicastère administration.

La refacturation aux communes sera comptabilisée dans le

314 > Entretien de la décharge et déchetterie

318 > Honoraires et prestations de services

15'000.00

10'000.00

2'000.00 2'500.00

2'000.00 2'500.00

Nous avons provisionné fr. 4'000.00 de plus pour le broyage et

315 > Entretien machines, materiel

TO 000.00				436 > Remboursement de tiers	43
100000				The Total Control of the Control of	100
				427 > Redevance cimetière	42
2022	2022	2023	2023	Budget 2023	
Budget Revenus	Budget Charges	Budget revenus	Budget charges		
And other designation of the Control					



	Budget 2023	Budget charges	Budget revenus	Budget Charges	Budget Revenus
	c	2023	2023	2707	7077
301	> Salaire du personnel	1'000.00		1'000.00	
314	> Entretien du collecteur	3'000.00		3'000.00	
314.1	> Equipement parcelle 407	20'000.00			
	Un collecteur doit être créé pour desservir la parcelle 407.				
315	> Entretien des installations				
318	> Honoraires & prest. de services	500.00		500.00	
322	> Intérêts des dettes à long terme épuration	3'200.00		2'600.00	
	A partir de novembre 2021, le prêt concernant l'épuration a été renouvelé pour 10 ans à 0.65 % (anciennement 1.8 %)				
352	> Part. charges autres communes	30'400.00		41'500.00	
	Le montant nous a été transmis par l'association intercommunale "ARCC". Suite à l'intégration de la commune de Belmont, le montant diminue considérablement car elle va participer aux frais de fonctionnement.				
380	> Attribution au fonds de réserve	8'900.00		17'900.00	
	Un montant doit être attribué au fond afin que le compte soit				
	équilibré.				
381	> Attribution aux financements spéciaux				
4342	> Taxes d'utilisation		67'000.00		66'500.00
4343	> Taxes de raccordement				
47	Cours d'eau, rives et ports	3'760.00		3'760.00	a
331	> Amortissement obligatoire	3'760.00		3'760.00	
332	> Amortissement supplémentaire				
л	hetriction muhlique et cultes	178'300 00	1	194'100.00	
U	5 instruction publique et cuites	T/8 300.00	1	TOUT HET	



				Le montant de l'ecolage et des transports des élèves du	
	94'700.00		90'300.00	352 > Part. à des charges autres communes (Asaice)	357
*	136'200.00	3	131'600.00	51 Enseignement primaire	5
2022	2022	2023	2023	Budger zoza	
Budget Revenus	Budget Charges	Budget revenus	Budget charges		

	62'820.00 1'000.00 500.00
	62'820.00 1'000.00
	62'820.00
	+ + + + + + + + + + + + + + + + + + + +
1	71700 00
1	1,200 00
	2'700.00
	500.00
	500.00
	12'500.00
	31'000.00
	43'500.00
	36'300.00
	5'000.00
	90'300.00
	131'600.00
	2023
BU	Budget charges Budget revenus



3	7'650.00	1	7'800.00	66 Protection civile	66
				immobilier.	
				habitant ainsi que 10 % sur la valeur du patrimoine	
				Notre participation à la défense incendie est de fr. 42,56 par	
	16'700.00		16'400.00	2 > Part. charges autres communes - Sdis	352
	300.00		300.00	306 > Indemnités - remboursement frais	306
2	17'000.00	1	16'700.00	5 Défense contre l'incendie	65
	1'000.00		1'000.00	8 > Honoraires & prest. de services	318
1	1'000.00	1	1'000.00	64 Service des inhumations	64
				-	
1'500.00		2'200.00		5 > Participations et subventions de tiers	465
					100
	1'500.00		2'200.00) > Part charges autres communes	350
1'500.00	1'500.00	2'200.00	2'200.00	3 Police sanitaire	63
3'520.00		3'400.00		1 > Emoluments	431
Andreas de la companya del companya de la companya della compa					
	650.00		650.00	5 > Entretien mobilier, matériel et machines	315
	1'770.00		1'770.00	310 > Imprimés - fournitures de bureau	310
3'520.00	2'420.00	3'400.00	2'420.00	62 Contrôle des habitants	62
				1 > Remb. du Canton (police cant. année préc.)	451
				6 > Remboursement de tiers	436
				Notre participation à la PNV est de 2 points d'impôt.	
	21'300.00		19'700.00		352
	13'800.00		12'000.00	1 > Part. à des charges cantonales	351
\$	35'100.00		31'700.00	61 Corps de police	61
2022	2022	2023	2023	Budget 2023	
Budget Revenus	Budget Charges	Budget revenus	Budget charges		



	352	3511					351	72	366	365				352	71	7	451			352	306		
Nous avons quitté le réseau RéAjy d'Yverdon pour rejoindre celui de Chavornay. Ce montant est budgétisé dans la facture de l'Asaice sous 71.352.	> Part. charges autres communes - RéAjy	> Part. à des charges cantonales (année précédente)	concernée par la toxicomanie).	pour ft. 8 987,00. Frais d'administration et Zone bleue	canton ainsi que l'association régionale d'action sociale	Le compte comprend la facture de la conesion sociale pour il. 188'776.00 montant estimatif selon décompte provisoire du	> Part. à des charges cantonales - Cohésion sociale et Aras	72 Prévoyance sociale			transmise par l'association.	nique, garderie et accueil de jour). La calculation nous est	Nous participons à l'UAPE de l'Asaice (réfectoire, coin pique-	> Part. charges autres communes - UAPE	Service social	7 Sécurité sociale	> Remboursements du canton	habitant.	La participation de notre commune est de fr. 18,88 par	> Part. charges autres communes - Orpc	> Vacations et débours	Budget 2023	
							197'800.00	197'800.00	1'500.00	3'000.00				105'900.00	110'400.00	309'200.00				7'300.00	500.00	2023	Budget charges
								1							8	2						2023	Budget revenus
	25'000,00						191'750.00	216'750.00	1'500.00	3'000.00				35'700.00	40'200.00	257'950.00				7'150.00	500.00	2022	Budget Charges
																						2022	Budget Revenus

480		435	434	381	331			322	318			315	314	313	3121	312	311	301	81	00	000	306	73	451	
480 > Prélèvement au fonds de réserve eau	Il est prévu de monter le prix de l'eau de fr. 2.40 à fr. 2.60.	> Ventes d'eau	> Taxes de raccordement, utilisation	381 Attribution aux financements spéciaux	> Amortissement obligatoire	randivelé nour 10 ans à 0 65 % (anciennement 1.8 %)	-		> Honoraires et prest. de service	compte.	Divers contrats de maintenance sont comptabilisés dans ce	> Entretien des installations	> Entretien des immeubles	> Fournitures et marchandises	> Achat énergie. Romande Energie réservoir	V	> Achats de matériel	> Salaires du personnel	81 Service des eaux	Services industriels	ע אמנמנוטווז בו מבשטמו ז	206 Vacations at déhours	73 Santé publique	> Remboursement du Canton	Budget 2023
					12'670.00			1'640.00	3'000.00			16'000.00	1'000.00	1'000.00	1'500.00	136'000.00	2'000.00	4'600.00	179'410.00	179'410.00		1,000.00	1'000.00		Budget charges 2023
49'410.00		130'000.00																	179'410.00	179'410.00			8		Budget revenus 2023
				2'250.00	12'670.00			1'300.00	2'700.00			16'000.00	1'000.00	1'000.00	600.00	136'000.00	2'000.00	4'600.00	180'120.00	180'120.00		1'000.00	1'000.00		Budget Charges 2022
57'920.00		120'000.00	2'200.00												THE PERSON OF TH				180'120.00	180'120.00					Budget Revenus 2022



T	1	N/S	T		13.2	Q Es			
Totaux		Résultat: Excédent de charges	Résultat: Excédent de revenus	Total des charges et des revenus	afin de couvrir de déficit.	couvert et, un montant doit être prélevé au fond de réserve	Malgré l'augmentation du prix de l'eau, le compte n'est pas	Budget 2023	
1'824'200.00				1'824'200.00				2023	Budget charges
1'824'200.00		141'050.00		1'683'150.00				2023	Budget revenus
1'720'720.00				1'720'720.00				2022	Budget Charges
1'720'720.00		85'840,00	120000000000000000000000000000000000000	T.636.880.00				2022	Budget Revenus



PREAVIS Nº 2022/06

Ependes, le 11 novembre 2022

RAPPORT AU CONSEIL GENERAL D'EPENDES

concernant

Remplacement de la conduite d'alimentation d'eau potable du quartier des Garitelles

Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

PREAMBULE

En raison du fort développement de la zone villas des Garitelles ces dernières années, la conduite d'eau potable, qui alimente ce quartier depuis 1992, est actuellement sous dimensionnée. Ce qui a pour effet d'induire un faible débit d'eau chez les privés.

OBJET DU PREAVIS

Par le présent préavis, la Municipalité propose au Conseil général de l'autoriser à procéder au remplacement de la conduite d'alimentation d'eau potable du quartier des Garitelles.

DESCRIPTION DU PROJET

La conduite d'un diamètre actuel de 63 mm sera remplacée par une conduite de 125 ou 150 mm de diamètre, selon les calculs de l'ingénieur qui doivent encore nous parvenir. Cette modification vise à améliorer significativement le débit de l'eau.

Au vu de l'importance actuelle du quartier, la Municipalité souhaite, par ailleurs, profiter de la pose de cette nouvelle conduite afin d'équiper le quartier d'une borne hydrante -BH-, pour l'instant inexistante. Cette dernière, qui serait positionnée en haut du chemin, a fait l'objet d'une demande auprès de l'ECA. En cas d'acceptation de l'Etablissement cantonal, une subvention de l'ordre de 30% nous serait octroyée sur le montant de la conduite et le Génie Civil relatif à la conduite.

COÛT ET FINANCEMENT

Coût global des travaux estimé à y compris divers et imprévus

CHF 168'000.—

Tableau détaillé

	CHF
Sanitaire	33'000
Génie Civil - conduite	61'000
Génie Civil – réfection du tapis	53000
Ingénieurs	6'000
Sous-total Sous-total	153'000
Divers et imprévus	15'000
TOTAL	168'000

Cette dépense sera financée par les liquidités courantes ;

La conduite sera amortie en 30 ans par le dicastère de l'eau;

Les aménagements routiers et bitumineux seront amortis en une fois par le dicastère des routes.

CONCLUSION

Vu ce qui précède, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante

LE CONSEIL GENERAL D'EPENDES

sur proposition de la Municipalité entendu le rapport de sa Commission et considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DECIDE

- 1. D'autoriser la Municipalité à effectuer le remplacement de la conduite d'alimentation d'eau potable du quartier des Garitelles, pour un montant de CHF 168'000.--;
- 2. De lui autoriser à financer ces travaux par les liquidités courantes ;
- 3. D'accepter l'amortissement de la conduite d'eau potable en 30 ans par le dicastère de l'eau ;
- 4. L'amortissement des aménagements routiers et bitumineux en une fois par le dicastère des routes.

Au nom de la Municipalité

La Syndique

Carole Glauser

La Secrétaire

Jacqueline Collet



PREAVIS Nº 2022/07

Ependes, le 11 novembre 2022

RAPPORT AU CONSEIL GENERAL D'EPENDES

concernant

Achats de garages, véhicules, machines et outillage pour la voirie intercommunale

Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

PREAMBULE

Ces dernières années, nous avons eu la chance de pouvoir compter sur la disponibilité et le dévouement de quelques habitants du village pour réaliser les nombreuses tâches communales. Ces fidèles employés ayant maintenant mérité une véritable retraite, le temps est venu de penser à les décharger de ces travaux.

La Municipalité d'Ependes s'est approchée des communes de Belmont-sur-Yverdon et de Suchy pour réfléchir à cette problématique. C'est pourquoi et afin d'assurer l'entretien des différentes zones de ces villages ainsi que des nombreux bâtiments communaux, les trois communes ont mis au concours deux postes d'employés polyvalents intercommunaux. Un poste à 40-60% et l'autre à 80-100% pour début 2023.

Dans le but de simplifier le côté administratif, il s'est rapidement avéré qu'une seule commune devait devenir l'employeur officiel de ces nouveaux collaborateurs et gérer tout ce qui s'y rattache. Les frais relatifs aux tâches effectuées pour une autre commune seraient ensuite refacturés à cette dernière. Au vu de la charge de travail que les employés devront exécuter pour la commune d'Ependes, il a été décidé que le siège, tant administratif que physique, serait à Ependes. Une convention entre les trois communes sera établie afin de clarifier les différentes prestations ainsi que le pourcentage de travail de ces employés souhaités par chaque commune.

Pour notre Commune, le cahier des charges des employés comprendra la conciergerie et l'entretien des bâtiments communaux, le service de voirie, l'entretien des espaces verts et du cimetière ainsi que différentes tâches communales.

Après mûres réflexions et étant donné que de nouveaux collaborateurs devaient forcément être engagés, la Municipalité d'Ependes a fait le choix que l'entretien des espaces verts serait désormais réalisé par les futurs employés. Jusqu'à présent, pour cette tâche, la Commune mandatait l'entreprise Cédric Mazzucco SA, paysagisme et services, et ce pour un montant non négligeable. Précisons que cette dernière est en possession de toutes les machines et outillage nécessaires à l'entretien de ces espaces. Le contrat liant la Commune et l'entreprise Cédric Mazzucco SA a été résilié au 31 décembre 2022.

OBJET DU PREAVIS

Ce nouveau service aura donc besoin de locaux et d'équipements afin de pouvoir fournir le travail demandé avec efficacité, tout en respectant les normes de sécurité.

Par le présent préavis, la Municipalité propose au Conseil général de lui autoriser à procéder à divers achats de garages, véhicules, machines et outillage pour la voirie intercommunale.

DESCRIPTION DU PROJET

Dans l'attente de la construction d'une halle de voirie, la Municipalité a l'opportunité de faire l'acquisition de deux garages (dimensions 6.00 x 3.00), qui seraient affectés provisoirement en locaux de voirie. Ces derniers seraient installés temporairement dans l'enceinte de la déchetterie.

Par ailleurs, un véhicule utilitaire et une remorque seront indispensables. Le véhicule servira également aux employés pour se déplacer entre les différentes communes selon les besoins.

Divers équipements et vêtements de protection ainsi que diverses machines seront à acquérir soit : tondeuse, taille-haies, tronçonneuse, souffleuse à feuilles, débroussailleuse, élagueuse, etc.

Tous les garages, véhicules, machines et outillage achetés, appartiendraient à la Commune d'Ependes. Ensuite, ces derniers seraient loués, au gré des utilisations, aux deux autres communes. La location et la participation relatives à l'achat de ces machines feront partie intégrante de la convention susmentionnée.

COÛT ET FINANCEMENT

Coût global des investissements estimé à

CHF 65'000 .--

Tableau détaillé

	CHF
Deux garages	15'000
Un véhicule utilitaire + une remorque	32'000
Equipements – vêtements - machines	18'000
TOTAL	65'000

Cette dépense serait financée par les liquidités courantes, portée au bilan sous 9146.2 véhicule et machines et amortie sur 10 ans, par le compte 43.331 amortissement véhicule et machines.

CONCLUSION

Vu ce qui précède, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante

LE CONSEIL GENERAL D'EPENDES

sur proposition de la Municipalité entendu le rapport de sa Commission et considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DECIDE

- 1. D'autoriser la Municipalité à procéder à divers achats de garages, véhicules, machines et outillage pour la voirie intercommunale, pour un montant de CHF 65'000.--;
- 2. De lui autoriser à financer ces travaux par la trésorerie courante ;
- 3. D'accepter l'amortissement du montant de CHF 65'000.-- sur 10 ans, par le compte 43.331 amortissement véhicule et machines :

Au nom de la Municipalité

La Syndique

Carole Glauser

La Secrétaire

Jacqueline Collet